

Le guide d'information

Devenir une École de la Transition Écologique (ETRE)

QUELS SONT LES AVANTAGES À
REJOINDRE LE RÉSEAU ETRE ?

C'EST QUOI UNE
ÉCOLE ETRE ?

COMMENT CANDIDATER AU
PROGRAMME D'INCUBATION ?



Historique

La naissance des écoles ETRE

La première École de la transition écologique (ETRE) est née en 2017 à Lahage (Haute-Garonne), à l'initiative de l'association 3PA, après huit années d'expérimentation de terrain. Cette école pionnière est aujourd'hui l'école pilote du Réseau ETRE.

une mission

**sensibiliser et former
aux métiers manuels de la
transition écologique**

Dès son origine, le projet ETRE porte une ambition forte : proposer à des jeunes éloigné·es de l'emploi **un apprentissage concret, collectif et valorisant** des métiers manuels de la transition écologique.

Face au succès de cette approche, **le Réseau ETRE s'est structuré pour accompagner la création de nouvelles écoles partout en France.**

L'objectif est clair : mailler le territoire d'écoles à taille humaine, profondément ancrées localement et au plus près des jeunes. **Cette implantation de proximité permet de lever les freins liés à la mobilité, de s'adapter aux réalités locales, et d'offrir à chaque territoire une réponse engagée aux enjeux sociaux et écologiques.**



2004

Création de **3PA**, qui développera la **première école ETRE**

2017

Inauguration de la **première école ETRE** à Lahage



2018-2021

Ouverture de **8 écoles ETRE**

2021

Réseau ETRE est créé, il accompagne et fédère les écoles



2022

Lancement de la **première incubation** d'écoles ETRE

2023

Le Réseau ETRE compte **19 écoles**



2024

Lancement de **nouvelles formations**

2024

Développement du **plaidoyer ETRE** pour une transition juste



2025

Le Réseau compte **33 écoles ETRE** et **+5000 jeunes formé·es**



Qu'est-ce qu'une école ETRE ?

Former les jeunes aux métiers manuels de la transition écologique

Les Écoles de la Transition Écologique (ETRE) accompagnent et forment des jeunes de 16 à 25 ans, éloigné·es de l'emploi, aux métiers manuels de la transition écologique.

Les formations ETRE sont **gratuites pour les participant·es** et reposent sur une approche pratique et concrète.

Elles permettent aux jeunes de :

- ✓ découvrir des métiers porteurs de sens (éco-construction, agriculture biologique, mobilité douce etc.)
- ✓ définir ou confirmer leur **projet professionnel**
- ✓ acquérir des **compétences** techniques et transversales liées à la transition écologique

A travers ce modèle, les écoles ETRE poursuivent un double objectif :

- favoriser l'**insertion sociale et professionnelle** des jeunes dans des emplois d'avenir,
- contribuer activement à la **transition écologique des territoires** par les compétences et les métiers

i

Une pédagogie fondée sur le "faire"

La **pédagogie par le "faire"** est le principe fondateur du Réseau ETRE. Ici, **la théorie est mise au service de la pratique** : l'apprenant·e touche, expérimente, construit, répare... **Il ou elle apprend en agissant.**

Cette approche permet : de redonner du sens aux apprentissages, de développer la confiance en soi, et de renforcer la capacité d'agir sur son environnement.

Des parcours adaptés au rythme et aux besoins des jeunes :



1 semaine à 1 mois

Objectif : se remobiliser, reprendre confiance, découvrir les métiers



3 à 4 mois

Objectif : définir son projet professionnel et lever les freins à l'insertion



3 à 6 mois

Objectif : confirmer son orientation et préparer l'entrée dans une formation diplômante ou un emploi

Le modèle ETRE

Des métiers et compétences au service de la transition écologique

Les écoles ETRE interviennent dans de nombreux secteurs **en lien avec les besoins des territoires et les enjeux écologiques**, parmi lesquels :



Un modèle économique hybride et structuré

Le modèle économique des écoles ETRE repose sur **trois sources de financement complémentaires** :

- les subventions publiques,
- le mécénat privé,
- l'autofinancement.

Cette diversité de financement contribue à **la pérennité et à l'ancrage territorial des écoles**.

i

Un projet fondé sur des partenariats locaux et nationaux

Créer une école ETRE, c'est s'inscrire dans **un écosystème partenarial solide, au croisement des enjeux sociaux, économique et environnementaux**

Le Réseau ETRE s'appuie sur :

- des partenaires **institutionnels** (collectivités territoriales...)
- des organismes **prescripteurs** (Missions Locales, France Travail, CIO...)
- des partenaires **professionnels** (artisanat, bois, énergies renouvelables, agriculture...)

Ces partenariats permettent de **structurer des filières locales**, de répondre aux **besoins en emploi** et d'**accompagner durablement les jeunes vers l'insertion**.

Une posture de complémentarité avec l'existant

Les écoles ETRE s'inscrivent en complémentarité avec les acteur-rices et dispositifs déjà présents sur les territoires : l'Education nationale, les dispositifs d'insertion et d'accompagnement, les formations qualifiantes et diplômantes.

Cette posture permet de renforcer les parcours existants et de proposer des solutions adaptées aux réalités locales.

Pourquoi créer une école ETRE ?

Répondre à un double défi : social et écologique

Aujourd'hui en France

1.4 million de jeunes

ne sont ni en emploi,
ni en formation, ni à l'école

Source : INSEE



1.1 million de nouveaux emplois

seront nécessaires d'ici 2050 pour
réussir la transition écologique

Sources : ADEME et Shift Project

Ces métiers constituent **une opportunité majeure d'insertion** pour les jeunes éloigné-es de l'emploi, à condition d'être formé-es, accompagné-es et remis-es en confiance.

Créer une école ETRE, c'est...

- ✓ offrir une **réponse locale** à des enjeux nationaux
- ✓ contribuer à une **transition écologique juste et inclusive**
- ✓ **redonner des perspectives** à des jeunes souvent laissés-es de côté
- ✓ participer à la **structuration de filière d'avenir** sur son territoire

Un impact social et écologique mesurable

Depuis la création du Réseau ETRE :

5 000

jeunes formé-es

92%

des jeunes en
sortie dynamique

7 jeunes sur 10

s'engagent pour la
transition écologique

84%

déclarent avoir
repris confiance
en elle-eux



Les critères de sélection

Le Réseau ETRE sélectionne des projets en capacité de s'ancrer durablement sur leur territoire et de porter les valeurs du Réseau.

L'analyse repose sur trois dimensions complémentaires : le territoire, l'équipe et le projet.



PRÉREQUIS : Vous êtes une association / un collectif souhaitant se structurer en association



Votre territoire

Le projet doit répondre à des **besoins identifiés localement** et s'inscrire en **complémentarité avec l'existant**.

Les critères analysés portent notamment sur :

- l'existence de **besoins en insertion des jeunes** et en **compétences liées à la transition écologique**,
- la **complémentarité avec les acteur·rices et dispositifs déjà présents sur le territoire**,
- la capacité à **collecter, analyser et mobiliser les données territoriales** (emploi, formation, jeunesse, transition écologique),
- la **mobilisation** ou l'**identification de partenaires locaux**.



Votre équipe

La réussite d'une école ETRE repose sur **une équipe engagée et structurée**.

Sont particulièrement regardés :

- la **complémentarité des compétences** au sein de l'équipe,
- une **posture entrepreneuriale**, capable de **porter et développer un projet** sur le long terme,
- la présence d'**une personne "fil rouge"**, disponible au **minimum à mi-temps sur toute la durée de l'incubation**,
- l'existence d'un **collectif prêt à s'investir durablement** dans le projet.



Votre projet

Le projet doit s'inscrire pleinement dans **le cadre et les valeurs du Réseau ETRE**.

Les éléments examinés incluent :

- l'**adhésion aux valeurs et principes du Réseau ETRE** (cf. Charte et document de présentation de la visio collective mensuelle),
- la **cohérence du projet avec le modèle ETRE**,
- l'identification de **premières pistes de financement**,
- l'**intégration du projet** au sein de votre structure porteuse.



Le processus de création d'une école ETRE

1 Découvrir le modèle ETRE

Première prise de contact avec le Réseau ETRE (visio collective, immersion...)
Cette étape permet de vérifier l'adéquation entre votre projet, votre territoire et les valeurs du Réseau ETRE



100%

2 Candidater à l'incubation ETRE

Vous **déposez un dossier de candidature** comprenant :
une analyse de votre territoire, la présentation du/des porteur-euses de projet et les premières intentions.
Le dossier permet d'évaluer la cohérence et le potentiel du projet



3 Validation de la candidature

Après étude de votre dossier, le Réseau ETRE statue sur la **validation de la candidature** et formalise l'entrée dans l'incubation par la **signature d'une convention**
Cette étape marque le démarrage officiel de l'accompagnement



4 Incubation : créer son école ETRE

Le projet entre dans une **phase d'incubation de 9 mois, avec accompagnement structuré** pour : concevoir son école ETRE, expérimenter le modèle à travers des immersions, des formations test et intégrer la vie collective du Réseau
Un logo ETRE provisoire vous est attribué durant cette phase



5 Accéder à la marque ETRE

A l'issue de l'incubation, vous constituerez un dossier "**Accéder à la marque ETRE**" à remettre au Réseau. Ce dossier comprend : le plan de développement de l'école sur 3 ans, son plan de financement associé et la validation du cahier des charges ETRE



6 Inauguration de l'école ETRE

Votre dossier d'accès à la marque ETRE est validé !

L'ouverture de l'école est marquée par une **inauguration officielle**, en présence de salariées du Réseau ETRE, des partenaires institutionnels et locaux.
Cette inauguration symbolise l'ancrage de l'école dans son territoire et son intégration pleine au Réseau ETRE

Témoignages & retours d'expériences

Pour nous l'incubation c'est des échanges riches entre projets incubés, des idées, des outils... qui nous encouragent à explorer et porter cet engagement.
Nous sommes partout en France, et pourtant il y a un vrai lien entre nous !

Karine & Valentin - école ETRE Lyon



L'incubation nous a donné **le cadre et le soutien nécessaire pour réussir notre projet** malgré les difficultés rencontrées ! Nous ne nous serions probablement pas lancées sans le programme d'incubation !

Nadège & Fanny - école ETRE Yonne



L'incubation ETRE c'était une période essentielle à l'intégration des valeurs et des objectifs portés par le Réseau.
Un accompagnement ciblé et un outillage pratique pour le développement des actions de formation.

Camilla, Rémi et Carla - école ETRE Lille



Le processus est très professionnel et on s'est déjà senties soutenues avant même d'avoir intégré l'incubation, avec des visios d'échanges régulièrement proposées, une première visite d'une école, qui sont **annonciateurs de la qualité de l'accompagnement par la suite.**

Amandine - école ETRE à venir Charente



FAQ

Vous vous posez encore des questions ?

Voici les réponses aux interrogations les plus fréquentes des futures porteurs et porteuses de projet.

Peut-on créer une école ETRE dans n'importe quel territoire ?

Les candidatures sont ouvertes dans les départements où **aucune école ETRE n'est encore active ou en cours de création**. Si jamais une autre école existe déjà sur votre territoire, il est possible de créer une antenne avec son accord. Nous vous conseillons donc de [prendre contact avec celle-ci](#)

Qu'apporte le fait de rejoindre le Réseau ETRE plutôt qu'un autre réseau national ?

Rejoindre le Réseau ETRE, c'est ne pas créer son école seul.e. Nous offrons un accompagnement collectif, des temps d'échanges réguliers entre écoles, des formations inter-écoles pour les équipes, et un appui national pour porter la voix des écoles ETRE et structurer des partenariats sur les territoires. **C'est à la fois un cadre sécurisant, une communauté de pairs et un levier de reconnaissance** pour développer une école ancrée localement et engagée dans une transition juste.

Quel niveau de disponibilité est nécessaire pendant l'incubation ?

Le projet doit s'appuyer sur une personne "fil rouge" disponible au **minimum à mi-temps pendant toute la durée de l'incubation (9 mois)**. Cette personne est entourée d'un collectif prêt à s'investir dans la création d'une école.

L'incubation est-elle obligatoire ?

Oui. L'incubation est **une étape indispensable** pour créer une école ETRE. Elle garantit l'appropriation du modèle, la qualité des projets et la cohérence du réseau.

Que se passe-t-il si le projet n'est pas retenu ?

Dans la mesure du possible, le Réseau ETRE fournit un retour argumenté aux porteurs et porteuses de projet. **Un projet non retenu peut évoluer et faire l'objet d'une nouvelle candidature l'année suivante.**

Retrouvez-nous



contact@ecole-transition.eu



@ecoletransitionecologique



@reseauetre



@EcoleTransitionEcologique

